PROJET PEDAGOGIQUE
CENTRE DE LOISIRS DE VILLEREST
Année 2025-2026

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES 4 - 11 ANS

- Faire passer d'agréables moments aux enfants par le biais de la découverte d'activités diverses et variées
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie
- Favoriser la participation des enfants à l'apprentissage de la démocratie
- Développer la curiosité et l'ouverture d'esprit
- Sensibiliser l'enfant au respect et à la vie en groupe
- Prendre des repères et échanger avec son environnement
- Sensibiliser les enfants aux notions de santé et de respect de l'environnement
- Faciliter l'implication des familles

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES 11 - 17 ANS

- Devenir citoyen
  - S'adapter et s'intégrer à la vie en groupe
  - Respecter l'autre
  - Permettre aux jeunes de se rencontrer
  - Favoriser la solidarité
  - Mieux connaître et comprendre son environnement (social, économique, écologique, culturel et géographique)
  - Favoriser la discussion

- Être acteur de ses temps libres
  - S'engager, participer et s'investir dans les activités
  - Découvrir les loisirs divers
  - Participer à l'organisation et la réalisation de projets
  - Partager des responsabilités (autonomie)

OBJECTIFS	MOYENS	EVALUATION
Faire passer d'agréables moments aux enfants en favorisant la découverte d'activités diverses et variées	Proposition d'activités variées et de courtes durées tout au long de la journée Respecter le rythme de vie de chaque enfant, leur laisser des temps libres, des temps calmes, la possibilité de ne rien faire Mise en place de temps où l'enfant est libre de jouer, de découvrir, d'inventer des jeux… Mise en place de jeux collectifs guidés par l'animateur Mise à disposition de matériel varié et adapté	Les enfants sont-ils contents d'être au Centre (en parlent-ils ? sont-ils joyeux ?) ? Le programme est-il varié, a-t-il attiré les enfants ? Les familles sont-elles satisfaites ? Les activités sont-elles variées ? Les enfants parlent-ils d'activités faites antérieurement ? La fréquentation est-elle satisfaisante ?
Accompagner l'enfant vers l'autonomie	Donner la possibilité à l'enfant de s'approprier les lieux en lui donnant des repères : lieu de repos, espaces de jeux, sanitaires (affichage de dessins) Utilisation d'un mobilier et de matériel adaptés à ses besoins afin qu'il puisse s'en servir seul Ne pas proposer d'aide de façon systématique si l'enfant n'en a pas besoin Mise en place d'ateliers sur des espaces différents où l'enfant est libre de choisir ses jeux Permettre la créativité dans les activités proposées	L'enfant est-il capable d'effectuer seul ou est-il régulièrement demandeur d'une aide auprès de l'animateur ? Comment l'enfant évolue-t-il au Centre de Loisirs et dans les locaux ? L'enfant joue-t-il de façon autonome ? L'enfant expérimente-t-il lors des activités proposées ? Le matériel est-il accessible et a-t-il été utilisé sans aide ?
Favoriser la participation des enfants l'apprentissage de la démocratie	Proposition d'ateliers, de choix d'activités Mise en place de temps d'échange avec les enfants sur la journée et les activités Instaurer des relations de confiance Donner la parole aux enfants	Des choix sont-ils laissés aux enfants, peuvent-ils décider des activités qu'ils veulent faire ? Participation au rangement et à l'installation du matériel ? L'enfant ose-t-il demander ? Une participation à la vie collective existe-t-elle de la part de tous ?
Développer la curiosité et l'ouverture d'esprit	Proposition d'activités d'éveil et d'imagination Mise en place d'un coin bibliothèque avec des ouvrages variés Proposition de rencontres et de sorties diverses Mise en place d'activités d'éveil moteur, d'éveil artistique et musical Découverte de différentes techniques manuelles, scientifiques, sportives et artistiques	Les activités proposées sont-elles variées ? Les enfants ont-ils découvert des activités ou domaine d'activités qu'ils ne connaissaient pas ? Les propositions suscitent-elles des questions et discussions ?

Sensibiliser l'enfant au respect et à la vie de groupe	Explication et prise de conscience de l'intérêt des règles de tous les jours et de la vie en collectivité Apprentissage de la vie en collectivité, du respect des lieux et des personnes, des valeurs de la solidarité, de l'entraide et de la coopération Rétablissement de règles de vie posées et négociées avec les enfants Découverte du respect et de la différence (EHPAD, multi-accueil…)	Les règles de vie sont-elles respectées ? Les différents lieux sont-ils utilisés et respectés ? Les animateurs montrent-ils l'exemple ? L'ambiance de groupe est-elle bonne ? Comment les conflits sont-ils réglés ? Cohésion de groupe et entraide ? Nature des relations entre les enfants ? Des échanges avec des structures d'accueil de public aux caractéristiques différentes ont-elles lieu ? Les enfants issus des deux écoles de la commune se mélangent-t-ils ?
Découvrir son environnement, son village	Mise en place de sorties et découverte de son environnement local et/ou éloigné Proposition d'activités liées à la vie du village, à son milieu naturel, culturel et sa richesse associative	Des sorties et activités sur la commune ont-elles été proposées ? Rencontres avec habitants et prestataires ? Les enfants connaissent-il les associations et leur environnement local ? Des sorties hors de la commune ont-elles été proposées ?
Sensibiliser les enfants aux notions de santé et de respect de l'environnement	Respecter des notions d'équilibre alimentaire pendant les repas Proposition ponctuelle de petits déjeuners au Centre Mise en place d'activités liées au goût et des activités physiques diversifiées Proposer des animations préventives Respect des temps d'hygiène Mise en place de tri sélectif Prise de conscience des économies d'énergie, d'eau et de la réduction des déchets proposition d'activités d'éducation à l'environnement	Les pique-niques sont-ils variés et équilibrés ? Les enfants traduisent-ils en parole ou en acte des notions de santé ou de respect de l'environnement ? Intériorisation d'habitudes : lavage de mains, tri, réduction des déchets, extinction de lumière, économie d'eau ?
Favoriser l'implication des familles	Instauration des relations de confiance avec les parents par l'échange, l'écoute et le dialogue Intégration des parents dans les espaces du Centre de loisirs Mise en place d'une communication fréquente avec eux (panneaux, affichage, utilisation des TIC…) Invitation des familles aux différents événement du Centre (exposition, spectacles, repas…) Participation des parents (proposition activités, accompagnement sorties…)	Fréquentation et discussion avec les parents du Centre Les parents participent-ils aux soirées familiales organisées par le centre ? La fréquentation est-elle satisfaisante ? Pérennité et renouvellement des membres du Conseil d'Administration Les familles s'impliquent-elles dans la vie du centre ?

SECTEURS JEUNES		
OBJECTIFS GENERAUX	**OBJECTIFS OPERATIONNELS**	**MOYENS**
Devenir citoyen	Permettre aux jeunes de se rencontrer S'adapter et s'intégrer à la vie en groupe Respecter l'autre Mieux connaître et comprendre son environnement Favoriser la discussion	Ouvrir un lieu d'accueil adapté en concertation avec les jeunes Mise en place de règles de vie au local signées par les jeunes Proposer des temps d'accueil différenciés selon les tranches d'âge et/ou autour de projets et de centres d'intérêts communs Mise en place de projets d'animation et de loisirs Proposer des activités d'intérêts collectifs (chantiers jeunes, participation à l'évènementiel local…) Proposition d'échanges inter-jeunes lors de rencontres sportives, sorties culturelles… Mise en place de temps d'accueils informels avec présence d'animateurs qualifiés et à l'écoute Développer la relation avec les familles
Être acteur de ses temps libres	S'engager, participer et s'investir dans des activités Découvrir des loisirs divers Participer à l'organisation et la réalisation de projets Partager des responsabilités	Permettre aux jeunes d'accéder à des loisirs divers et variés Accompagner les jeunes dans leur réflexion et au montage de projet Prendre en compte leurs demandes et projets Devenir responsable et gérer son emploi du temps (plannings diffusés à l'avance, inscriptions obligatoires sur les activités, respect de la ponctualité) Favoriser et mettre en place des actions d'autofinancement Offrir aux jeunes la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité Participation à la vie de l'Association (réunion de préparation et de bilan des vacances, organisation de jeux pour les plus jeunes, participation à la logistique lors de soirée familiale…) Faire le lien avec l'accueil de loisirs 3 - 11 ans pour permettre aux jeunes de profiter de la structure dans un cadre différent

EVALUATION PROJET SECTEUR JEUNES

- Quantitatif

  Nombre de
  - Jeunes ayant fréquentés la structure
  - Projets initiés et menés à terme
  - Sorties, d'activités et de projets initiés par les jeunes
  - 11-13 ans et de 14-17 ans
  - Demi-journées d'animations proposées
  - Mixité filles/garçons
  - Fidélisation du public, fréquentation activités et accueil au local

- Qualitatif
    - Respect des règles de fonctionnement du centre (respect des personnes, locaux, matériels, règles de vie, horaires…)
    - Satisfaction des jeunes et des familles
    - Relations au sein des groupes d'adolescents
    - Prise d'initiatives, propositions et engagement des jeunes, émergence de projets collectifs
    - Prise en compte des propositions des jeunes
    - Présence et qualité des temps de discussions hors activités
    - Adéquation des propositions par rapport aux attentes des jeunes
    - Différenciation des activités selon l'âge et le sexe
    - Implication des jeunes au sein de la structure (entretien du local jeune, aide lors de manifestations et soirées familles, participation au préparation et bilan de vacances)
    - Implication des jeunes dans les différents projets menés par le centre
    - Sentiments suscités aux jeunes par les propositions et le fonctionnement de la structure (valorisation, responsabilité, autonomie…)

PRESENTATION DU CENTRE DE LOISIRS

Le Centre de loisirs et le secteur jeunes sont gérés par une Association loi 1901 : l'Association du Centre de Loisirs et de Vacances de Villerest.
Elle est née de la volonté des parents d'être acteurs du développement des temps libres des enfants et des jeunes.
Son objet est « la gestion d'un Centre de loisirs et d'un club Jeunes visant au développement d'activités diverses : éducatives, sportives, artistiques, environnementales et citoyennes ».

Implantation : Gîte de la Léva, à Villerest 42300
Locaux :
Les locaux sont mis à disposition par la municipalité.

- Les salles :
    - Pour les maternelles de 4 à 6 ans, 1 grande salle qui peut être divisée
    - Pour les primaires de 6 à 11 ans, 2 salles respectives 6-8 et 8-11
    - Pour toutes les tranches d'âges, une salle « relax »
    - Pour les ados, de 11 à 17 ans, 1 salle au sous-sol
    - Réfectoire nommé Rest'Oréo
    - Cuisine
    - Pièce avec chambre froide
    - Bureau directrice, directrice-adjointe et ordinateur animateurs
    - Salle animateurs
    - Local rangement et stockage
    - Local d'entretien
    - Deux blocs sanitaires
    - Des toilettes réservées au personnel

- Les sites :
    - Site extérieur, sur place, avec divers jeux, parking clôturé et sécurisé (pelouse, cour, arbre)
    - Salle des sports de la commune
    - Espace oxygène de la commune
    - Salle de la papeterie de la commune
    - Le petit théâtre
    - Terrains de sport de la commune
    - Aire de loisirs de la plage

Périodes d'ouverture :
Les mercredis pour les enfants âgés de 4 à 11 ans et les vendredis soirs (selon programmes d'activités) pour les pré-ados et ados en périodes scolaires, les petites et grandes vacances (à l'exception d'une semaine à Noël et de trois semaines au mois d'août)
Horaires :
Le centre est ouvert de 07h30 à 18h30 (jusqu'à 22h lors de soirées ados)
Service de restauration :
Traiteur « Au comptoir des rôtisseurs », Le Coteau
Entretien des locaux :
Société extérieure
Personnel :
L'Association compte des permanents qualifiés :
- JACQUET Sandra, directrice, CDI 35h
- COTE Anne, directrice-adjointe, CDI 35h
- TARANTINI Ophélie, animatrice référente 4/6 ans, CDI 35h
- PEREYRA Marilyne, animatrice référence 8/10 ans, CDI 30h

Les mercredis et vacances scolaires, l'équipe de permanents est complétée par des animateurs B.A.F.A, stagiaires ou non diplômés.

FONCTIONNEMENT

- Journée type

7h30-9h : accueil (temps libre, jeux, jouets…)
9h : rangement, règles de vie, présentation de la matinée et appel
9h30 : activités au choix, avec minimum 2 propositions
11h : fin de l'activités, rangement puis temps libre
11h30-12h15 : accueil
12h-13h : temps de repas tous ensemble au réfectoire
13h-13h30 : sieste pour les enfants qui en ont besoin et temps calmes pour les autres (avec ateliers)
13h30-14h : accueil
14h : rangement, règles de vie, présentation de l'après-midi et appel
14h30 : activités au choix, avec minimum 2 propositions
16h : goûter puis temps libre
17h-18h30 : accueil

ACTIVITES

Les activités proposées sont diverses et répondent aux objectifs pédagogiques poursuivis.
Elles peuvent être :

- De loisirs
- Culturelles
- Manuelles
- Artistiques
- Environnementales
- Citoyennes
- Sportives.

Suivant leur nature, elles peuvent se dérouler dans différents lieux habilités à recevoir du public.
Concernant les activités physiques, leur pratique peut être de détente, de découverte, d'apprentissage mais ne s'inscrivent pas dans le cadre d'un entrainement sportif.
Les conditions de pratique se réfèrent aux textes législatifs relatifs à leur pratique en accueil collectif de mineurs.
Lorsque la technicité ou la législation l'impose, l'Association fait appel à des intervenants extérieurs.
Les activités proposées sont préparées par l'équipe d'animateurs en fonction des différentes tranches d'âges.
Un thème général est défini à l'année ; puis, à chaque période de vacances, le thème est décliné en fonction du thème général. L'équipe pédagogique travaille sur le choix des activités, sorties et intervenants.
Les compétences et qualifications des animateurs sont utilisées (grand jeu, musique, théâtre…)
L'ensemble des activités tient compte de l'environnement local et de la découverte de celui-ci.
Les activités proposées en extérieur sont modifiées, adaptées ou annulées.
Les activités (choix entre minimum 2 activités) sont proposées aux enfants mais ne sont pas imposées.
Des nuitées, mini-camps ou séjours de vacances répondant aux objectifs pédagogiques de la structure peuvent avoir lieu.

TEMPS D'ACCUEIL

Pendant les temps d'accueil, des coins spécifiques sont aménagés dans les salles d'activités (jeux de société, jeux de construction, jeux calmes, coin lecture, coin dessins/coloriages/propositions de petits jeux ou activités par un animateur…). Le fonctionnement privilégie l'enfant individuellement lui permettant de gérer son temps comme il l'entend et favorisant la prise d'initiatives.
Un animateur reste disponible pour le pointage des enfants et pour échanger avec les parents sur la journée et/ou sur les informations concernant l'enfant.

REPAS

Un traiteur établi des menus équilibrés, livrés en liaisons chaude et froide.
Les animateurs mangent avec les enfants. Les repas sont des temps calmes et conviviaux où enfants et adultes peuvent échanger et discuter. Ils se terminent par un temps calme avant de retourner dans les salles d'accueil.
Les enfants mettent, débarrassent et nettoient les tables.
Lors de sorties à la journée, les parents doivent fournir le pique-nique à leur enfant.

HYGIENE ET SECURITE

Une attention particulière est accordée au lavage des mains avant et après les repas et goûter ainsi qu'après le passage aux toilettes. Les enfants qui le souhaitent peuvent se laver les dents.
La température des denrées est contrôlée à réception des repas et au moment du service. Les emballages des goûters et des aliments utilisés lors des activités cuisines sont conservés.
Lors des sorties pique-nique, les animateurs préparent des glacières et recueillent les pique-niques du groupe dont ils ont la charge.
Les locaux sont nettoyés après chaque journée d'utilisation par le personnel de l'entreprise.
Les lieux pouvant comporter des risques (placard matériel, placard entretien, cuisine) sont fermés à clefs.
Le parking n'est pas utilisé lors des temps d'accueil. En temps d'activités, le portail est fermé. Le « parking » peut donc être utilisé pour des activités avec les enfants.
Si une personne autre que les parents souhaite récupérer un enfant, les animateurs ne peuvent le lui remettre que s'ils ont été prévenus par ces derniers et sur présentation d'une pièce d'identité.
L'ensemble de l'équipe doit veiller à la sécurité morale et physique des enfants. Les règles de vie établies avec les enfants doivent y concourir (ne pas courir à l'intérieur, ne pas se battre…)

PARTICIPATION DES MINEURS

Le Centre de Loisirs est un lieu d'expérimentation de mode de démocratie et de participation des jeunes visant à favoriser l'acquisition de l'autonomie.
Des temps de discussion sont mis en place après les activités afin de recueillir les sentiments des enfants et recueillir leurs envies pour des activités à venir. Parfois, une boîte à idées est mise en place.
Les règles de vie sont établies avec les enfants et les jeunes puis sont affichés dans les salles.
Les enfants participent aux tâches de la vie quotidienne du centre : ranger le matériel, mettre la table, passer le balai après une activité, servir le goûter…
Les enfants doivent également être libres de ne pas faire et avoir des temps d'inactivités. Ceux fréquentant le centre ont souvent des semaines bien chargées : activités diverses, école et garderie.
L'équipe d'animateurs veille à être à l'écoute, laisser la place au choix et à l'initiative dès que cela est possible tout en favorisant la participation active des enfants. Elle prend également en compte les différents rythmes de vie de l'enfant.

PETITE ENFANCE

Le Centre de Loisirs accueille les enfants de 4 à 6 ans. L'accueil d'enfants de moins de 4 ans (à partir de 3 ans et demi révolus) est exceptionnel et soumis à une demande de dérogation et validation par le Conseil d'Administration.
Les moins de 6 ans sont accueillis au sein d'un groupe. Une grande salle avec deux espaces distincts où le mobilier et le cadre sont adaptés à la taille et aux besoins des enfants.
L'aménagement des locaux et le fonctionnement proposent des repères spatiaux et temporels (affiches, photos des enfants au-dessus des portes manteaux, lieux spécifiques : coin jeux d'imitation, coin livres, coin jeux de construction…). Le déroulement de la journée est ritualisé.
L'équipe veille à préserver le rythme de vie de chaque enfant et le besoin de sommeil diurne. Des temps de repos ou de sieste sont mis en place en fonction de la volonté des parents.
Les animateurs proposent, en petits groupes, une alternance d'activités calmes et actives de courtes durées. Ces dernières permettent le développement des facultés sensorielles (activités motrices, artistiques, musicales, jeux de goût…).

Des jeux, jouets et matériels variés de découverte sont mis à disposition. Ainsi, l'enfant peut choisir et jouer seul.
Le dialogue avec les familles est privilégié (besoins de l'enfant, doudou, déroulement de la journée…).
Une attention particulière est portée à l'instauration de relations de confiance avec les parents des jeunes enfants (échange, écoute, informations concernant l'enfant…)

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'équipe permanente définit en concertation les objectifs du projet pédagogique rédigé par la directrice. Les animateurs occasionnels doivent se l'avoir approprié et proposer des activités répondant à ses objectifs.
Le fonctionnement interne prévoit des temps de repos pour les animateurs et des temps de discussions et d'échanges.
Les programmes d'activités sont diffusés par mail aux familles, sur notre réseau social Facebook et sur notre site internet www.aclvv.fr quinze jours avant la période concernée (vacances ou mercredis).
Des réunions avec l'ensemble de l'équipe sont mises en place pour préparer la période ainsi que des réunions de bilan pour évaluer le projet et le fonctionnement du centre et proposer des remédiations.

L'équipe pédagogique doit :

- Avoir une attitude éducative « irréprochable », condition essentielle et première d'un accueil de qualité.
- S'être approprié le projet pédagogique et s'y référer
- Respecter le rythme de vie de chaque enfant
- Être à l'écoute des enfants et des familles, de leurs besoins
- Respecter les souhaits des parents concernant leur enfant
- Les tenir informés, positiver l'attitude en mettant en avant les qualités de leur enfant, les rassurer et expliquer le déroulement de la journée (passée ou à venir)
- Participer activement à la vie du centre (repas, rangement, ménage, soirée familles…)
- Être présente aux réunions de préparation et de bilan et compléter les outils d'évaluation qui lui sont distribués (grilles, araignée…)
- Utiliser un langage approprié

FONCTIONNEMENT SECTEUR JEUNES

LES ACTIVITES DES VACANCES SCOLAIRES

Un programme est mis en place et diffusé par mail aux familles, sur notre réseau social Facebook et sur notre site internet www.aclvv.fr environ quinze jours avant la période concernée.

Il peut s'agir d'activités au local ou de sorties à l'extérieur en journée, matinée, après-midi ou soirée. Le taux d'encadrement est au minimum de 1 animateur pour 12 jeunes.

L'inscription est obligatoire et le respect des horaires est exigé. Les activités ne s'adressent qu'aux 11-13 ans, aux 14-17 ans ou aux deux tranches d'âges.

Elles sont proposées en concertation avec les jeunes lors de soirées de préparation et de bilan.

LES SORTIES ET ACTIVITES PONCTUELLES

En dehors des jours d'ouvertures habituels, des sorties, activités ou actions peuvent être proposées en fonction de l'évènementiel, des projets, des opportunités (rencontres sportives, spectacles, actions d'autofinancement, soirée familles au centre…)

LES CAMPS

Lors des vacances scolaires, divers camps, s'inscrivant dans les objectifs pédagogiques poursuivis, peuvent être organisés par les animateurs ou sous l'impulsion des adhérents.

Les participants sont associés à leur mise en place (choix du programme, autofinancement, recherche de prestataires…).

HORAIRES

Durant les vacances scolaires, l'accueil des jeunes est de 7h30 à 9h30 (avant ou après selon le programme d'activités). Le local jeunes est également ouvert les vendredis soirs dès 16h30 (et jusqu'à 22h selon l'activité prévue). Tous les horaires sont spécifiés sur les programmes et sur les affiches.

Les jeunes ne sont pas accueillis les mercredis en périodes scolaires.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'ensemble des propositions de la structure n'est accessible qu'aux adhérents du Secteur Jeunes de l'A.C.L.V.V..

Pour être adhérent du Secteur Jeunes, il faut :

- Avoir au moins 11 ans (classe de sixième) et en dessous de 18 ans.
- Adhérer à l'A.C.L.V.V. (12€ par an et par famille). Cette adhésion donne droit à l'accès à toutes autres activités dont les tarifs sont établis en fonction du coût occasionné.
- Cotiser la somme de 10€ par jeune et par an.
- Remplir le dossier d'inscription et la fiche sanitaire avec un des parents présents.

REGLES DE VIE ET DISCIPLINE

Elles ont pour but d'assurer le bon fonctionnement des accueils et des activités et de garantir l'intégrité physique et psychique de chacun ainsi que la préservation des locaux et du matériel.
Elles seront discutées avec les jeunes et négociées. Ces derniers devront également signer le règlement intérieur.

Il est formellement interdit de fumer et d'introduire de l'alcool ou autres substances illicite dans les locaux de l'A.C.L.V.V..

Tout manque de respect envers le personnel, les adhérents, le règlement intérieur, ainsi que toutes dégradations ou comportements incorrects peut donner lieu à exclusion après décision du Conseil d'Administration.

JACQUET Sandra, directrice ACLVV